



DEPARTEMENT DU MORBIHAN  
 COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 DE BELLE ILE EN MER  
**ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES  
 EAUX USEES**

**CARTE DE DELIMITATION  
 DU  
 ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE SAUZON  
 ZONAGE COLLECTIF 2018**

- En dehors de ce périmètre, les zones relèvent de l'assainissement non collectif
- Bassin d'alimentation d'un captage d'eau potable : infiltration totale obligatoire des eaux usées traitées
  - Bassin d'alimentation d'un captage d'eau potable en projet : infiltration totale ou partielle/saisonnnière des eaux usées traitées à privilégier dès que possible puis infiltration totale obligatoire des eaux usées traitées à compter de l'arrêté établissant le périmètre de protection des captages
  - Bassin versant d'un site de baignade ayant fait l'objet d'un profil de baignade : infiltration partielle/saisonnnière obligatoire des eaux usées traitées
  - Secteur n'ayant pas d'usage officiellement recensé : infiltration totale ou partielle/saisonnnière des eaux usées traitées à privilégier dès que possible
- Réalisation : Avril 2018

	<b>Echelle :</b> 	<b>Echelle :</b> 1:10 000
--	----------------------	------------------------------

<b>MAITRE D'OUVRAGE :</b> COMMUNAUTE DE COMMUNE DE BELLE ILE EN MER		EP Eau de 49140 SAUZON BP 4114 56454 BOURBONNEAU Tél. 02 97 71 07 00 Fax. 02 97 71 02 35 www.belle-ile.fr
---	--	---